

Grille de vérification du compte annuel de gestion

Cochez les cases qui correspondent à la situation.

L'ensemble des pièces justificatives est fourni :	
<ul style="list-style-type: none">• Relevés bancaires• Relevés de placements	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Pour le premier compte annuel de gestion seulement :	
<ul style="list-style-type: none">• Relevé des prêts• Relevés de cartes de crédit et de marges de crédit• Revenus – talons de chèque ou sommaire annuel• Dépenses – factures• Preuve de renouvellement de la sûreté	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
L'ensemble du patrimoine de la personne représentée est indiqué.	<input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none">• Coordonnées des institutions où la personne représentée possède des comptes bancaires ou des certificats de dépôt	<input type="checkbox"/>
L'ensemble des dettes de la personne représentée est indiqué.	<input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none">• Emprunts bancaires (incluant marge de crédit)• Hypothèque à payer	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Les revenus et les dépenses sont indiqués sur une base annuelle dans les cases appropriées.	<input type="checkbox"/>
Si une rémunération du tuteur est indiquée à la case 202, elle est autorisée par le tribunal.	<input type="checkbox"/>
Les montants indiqués sont exacts :	
<ul style="list-style-type: none">• Les montants sont indiqués dans les bonnes rubriques.• Les totaux sont exacts.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Les trois copies sont signées et datées.	<input type="checkbox"/>
La personne représentée a reçu une copie du compte annuel de gestion.	<input type="checkbox"/>
Le conseil de tutelle a reçu une copie du compte annuel de gestion.	<input type="checkbox"/>
Les comptes rendus des réunions sont inclus (recommandé, mais non obligatoire).	<input type="checkbox"/>